

Bâtir un monde de confiance

Envoyé en préfecture le 20/03/2023

Reçu en préfecture le 20/03/2023

Publié le

ID : 069-216902734-20230317-VILLE\_2023DC060-AU



# ELABORATION D'UN DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGÉTIQUE (DPE) POUR LES BÂTIMENTS NEUFS ET PARTIES NOUVELLES DE BÂTIMENT

CONTRAT N° Q-430962 - 0796170

REFERENCE A RAPPELER POUR TOUTE COMMANDE

*AVENANT MAISON MÉDICALE DE CORBAS : ÉTABLISSEMENT DES DPE DES 11LOTS*

## LE MAÎTRE D'OUVRAGE – CLIENT

COMMUNE DE CORBAS

1 PLACE CHARLES JOCTEUR

69960 Corbas

Représenté par

**M. REMY LACHISE**

Tél : +33472908720

r.lachise@ville-corbas.fr

SIRET : 21690273400013

## BUREAU VERITAS CONSTRUCTION

Racing Park 4 chemin du Tronchon

Champagne Mont d'Or 69410

Centre Budgétaire : 0796170

Représenté par

**Claire HORVAT**

Chargée d'affaires

Email : claire.horvat@bureauveritas.com

Cette proposition commerciale est valable 3 mois à partir de sa date d'émission, le 13 mars 2023. Elle constitue la dernière proposition négociée entre les parties dans toutes ses dispositions.

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT.

Le Client confie à BUREAU VERITAS CONSTRUCTION, qui accepte, les prestations désignées ci-après aux conditions particulières et ce conformément aux conditions générales jointes :

- Conditions Générales de services Zone France (CGSF-BVC)

**Bureau Veritas Construction** - <http://construction.bureauveritas.fr/>

Siège social : Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle 92800 Puteaux

Société par actions simplifiée au capital de 15 800 100,00 euros

R.C.S. de Nanterre 790 182 786

Contrat n° Q-430962

# 1. RÉCAPITULATIF DES PRESTATIONS CONFIÉES

PRESTATIONS CONFIÉES	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration d'un Diagnostic de Performance Energétique (DPE) pour les bâtiments neufs et parties nouvelles de bâtiment</li> </ul>	850,00 EUR HT
MONTANT TOTAL HT	850,00 EUR
TVA (20 %)	170,00 EUR
TOTAL TTC	1 020,00 EUR

Les honoraires ci-dessus sont établis notamment en fonction de la consistance de l'opération et des durées prévisionnelles décrites aux conditions particulières du présent contrat. Tout changement pourra donner lieu à une rémunération supplémentaire détaillée au paragraphe Rémunérations complémentaires, ou à un avenant.

# 2. DURÉE DU CONTRAT

Cette proposition commerciale formera contrat lors de son acceptation par le Client. Le contrat prend fin à la remise des livrables liés aux missions.

## MODALITÉS SPÉCIFIQUES COVID 19

Dans le cas où les Services ne peuvent être exécutés par la Société du fait des conséquences imprévues de la COVID 19 et/ou des mesures gouvernementales prises dans ce contexte, les Parties conviennent que les obligations liées à l'exécution des Accords seront suspendues à la demande de la Partie la plus diligente par tous moyens écrits. Les Parties se concerteront afin d'établir un plan de continuité pendant cette période. A défaut d'accord dans un délai de un (1) mois à compter de la notification de suspension, les Accords pourront être résiliés sans indemnité de part et d'autre, hors rémunération due au titre des Services.

# 3. IDENTIFICATION DU CLIENT

Informations pour mise à disposition du rapport	
Contact:	REMY LACHISE
Adresse mail :	r.lachise@ville-corbas.fr
Informations client payeur	
Raison sociale	COMMUNE DE CORBAS
Numéro SIRET	SIRET : 21690273400088
Numéro de TVA Intracommunautaire	FR10216902734

Bâtir un monde de confiance

Envoyé en préfecture le 20/03/2023  
Reçu en préfecture le 20/03/2023  
Publié le  
ID : 069-216902734-20230317-VILLE\_2023DC060-AU



Adresse de facturation	PL CHARLES JOCTEUR - 69964 - CORBAS
------------------------	-------------------------------------

Le présent document comporte 7 pages qui font également partie intégrante du contrat, l'ensemble des annexes disponibles en ligne et listées à la fin de ce document, en particulier les fiches missions descriptives des prestations ou des services, ainsi que les conditions générales et les annexes éventuelles.

## 4. POUR COMMANDER

Pour valider votre commande, dans le cadre de notre démarche "Zéro papier", nous vous invitons à signer ce document électroniquement en renseignant, directement en ligne, les éléments ci-dessous.  
Vous pouvez toutefois télécharger ce document, et nous le renvoyer par retour d'email signé à l'adresse claire.horvat@bureauveritas.com

Fait à agne Mont d'Or 69410

A : Corbas

Le : 14 mars 2023

Le :

Par BUREAU VERITAS CONSTRUCTION

Nom :

Qualité du signataire :

Centre Budgétaire : 0796170

Le client :

Chorvat



## 5. DETAIL DE LA (DES) PRESTATION(S)

### PRESTATIONS CONFIEES A BUREAU VERITAS CONSTRUCTION

Le client confie à Bureau Veritas Construction, qui accepte, la ou les prestation(s) figurant ci-dessous.

Elaboration d'un Diagnostic de Performance Energétique (DPE)  
pour les bâtiments neufs et parties nouvelles de bâtiment  
Prestation effectuée conformément aux modalités de la fiche mission

[FMCCDPE9 \(v02/2022\)](#)

### PERIMETRE ET LIEU D'INTERVENTION

Les prestations réalisées par Bureau Veritas Construction relatives à la mission précisée à l'article ci-dessus porteront exclusivement sur l'établissement situé:

rue Centrale 69960 CORBAS  
Etablissement hospitalier

Libellé(s)	Caractéristique(s)	Précision(s)
Elaboration d'un Diagnostic de Performance Energétique (DPE) pour les bâtiments neufs et parties nouvelles de bâtiment		
Détail		

### MODALITES SPECIFIQUES

Les vérifications techniques comprennent l'intervention de Bureau Veritas Construction selon la fiche mission indiquée au paragraphe « Prestations confiées à Bureau Veritas Construction ».

### DUREE(S) DES INTERVENTIONS

Elaboration d'un Diagnostic de Performance Energétique (DPE) pour les bâtiments neufs et parties nouvelles de bâtiment

Date de début : 2023

## 6. FACTURATION ET MODALITÉS DE PAIEMENT

La rémunération de BUREAU VERITAS CONSTRUCTION, fait l'objet d'acomptes échelonnés sur la durée de la mission de BUREAU VERITAS CONSTRUCTION, selon l'échéancier ci-après :

Elaboration d'un Diagnostic de Performance Energétique (DPE) pour les bâtiments neufs et parties nouvelles de bâtiment

Échéancier	Montant en EUR HT
A la commande	425,00 EUR
A la remise du livrable	425,00 EUR

Les factures sont payables net sans escompte, à 30 jours, date de facture, de préférence par prélèvement automatique ou par virement bancaire.

Si vous optez pour le prélèvement automatique, merci de compléter, dater et signer le mandat de prélèvement SEPA joint à la présente offre et de l'accompagner d'un RIB

### RÉMUNÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les prix sont calculés sur la base des conditions suivantes :

- Les frais engendrés par des déplacements à l'étranger ou sur des sites difficiles (îles, refuges de montagne, ...) feront l'objet d'un défraiement spécifique en sus des prix du présent contrat.
- Toute annulation de l'intervention in situ, à la demande ou du fait du client, fera l'objet d'une facturation spécifique correspondant aux frais engagés.
- Toute intervention supplémentaire du fait du client (notamment : locaux ou installations inaccessibles) fera l'objet d'une facturation complémentaire.
- Les prix ci-dessus sont établis en considération d'intervention aux jours et heures normales d'ouverture de BUREAU VERITAS CONSTRUCTION (8 h 00 – 18 h 00 du lundi au vendredi) ; toute intervention en dehors de ces périodes, sur demande du client, fera l'objet d'une facturation complémentaire.

Les demandes ponctuelles complémentaires non mentionnées dans le présent contrat seront facturées de manière forfaitaires, sur la base de :

- vacation 1/2 journée : 500 Euros HT
- vacation 1 journée : 900 Euros HT

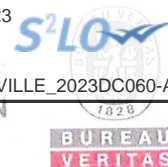
Le prix des vacations spéciales pour mesures, frais de matériels inclus, seront à définir au cas par cas, par avenant au présent contrat.

En cas de reprise de contrat ou de factures du fait de changement de coordonnées du client, des frais forfaitaires de 90 EUR HT seront facturés en sus.

L'édition d'exemplaires imprimés des livrables fait l'objet d'une facturation complémentaire de :

- 15 Euros HT par copie, si la demande est formulée avant l'envoi du rapport électronique
- 50 Euros HT par copie, si la demande est formulée une fois le rapport électronique diffusé

Le présent contrat est établi hors reprographie par BUREAU VERITAS CONSTRUCTION des documents de conception et d'exécution établis par les constructeurs.



## MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) Bureau Veritas Construction à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Bureau Veritas Construction.  
 Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :  
 - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,  
 - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

*Veillez compléter les champs marqués \**

<b>Votre Nom</b>	* ..... 1 Nom / Prénoms du débiteur	
<b>Votre adresse</b>	* ..... 2 Numéro et nom de la rue	
	* ..... 3 Code Postal	* ..... 3 Ville
	* FRANCE ..... 4 Pays	
<b>Les coordonnées de votre compte</b>	* ..... 5 * Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)	
	* ..... * Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)	
<b>Nom du créancier</b>	* Bureau Veritas Construction 7 Nom du créancier	
	* FR85ZZ822B3F ..... 8 Identifiant du créancier	
	* 9 cours du Triangle ..... 9 Numéro et nom de la rue	
	* 92800 ..... 10 Code Postal	* PUTEAUX ..... 10 Ville
	* FRANCE ..... 11 Pays	
<b>Type de paiement</b>	* Paiement récurrent / répétitif <input checked="" type="checkbox"/> ..... 12 Paiement ponctuel	
<b>Signé à</b>	* ..... (1) date ..... 13 Lieu Date : JJ/MM/AAAA	
<b>Signature(s)</b>	Veillez signer ici	

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.  
 Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client.  
 Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'accès, de rectification et d'opposition pour des motifs légitimes, tels que prévus par la loi du 6 janvier 1978 modifiée.

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

**MANDAT A RETOURNER PAR EMAIL À L'ADRESSE : [claire.horvat@bureauveritas.com](mailto:claire.horvat@bureauveritas.com)  
 ACCOMPAGNE D'UN RIB**

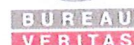
Bâtir un monde de confiance

Envoyé en préfecture le 20/03/2023

Reçu en préfecture le 20/03/2023

Publié le

ID : 069-216902734-20230317-VILLE\_2023DC060-AU



## 7. ANNEXES

Les annexes sont disponibles en lignes. Pour y accéder, suivez les liens ci-dessous.

*Les liens ne sont pas accessibles dans l'interface de signature électronique. Dans ce cas, téléchargez le document au format PDF au préalable.*

### DISPOSITIONS RELATIVES AUX PRESTATIONS REALISÉES SOUS ACCREDITATION

Lorsque la prestation confiée est réalisée sous couvert d'accréditation, les dispositions suivantes sont à prendre en considération :

- L'engagement de confidentialité ne s'applique pas aux informations qui sont divulguées conformément aux exigences d'un texte légal ou réglementaire émis par un organisme d'accréditation ;
- Le Client ne peut faire référence à l'accréditation que par le biais de la reproduction intégrale des rapports émis par Bureau Veritas
- La procédure de traitement des réclamations et appels concernant les prestations accréditées sera mise à disposition de toutes personnes intéressées sur demande écrite.
- Le Client s'engage à autoriser les représentants de l'organisme d'accréditation d'assister – sur demande – aux prestations réalisées sur les sites concernés par les services.

### CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICE ET FICHES DÉCRIVANT LES PRESTATIONS

- [FMCCDPE9 \(v02/2022\)](#)
- [CGSF-BVC \(v10-2020\)](#)

**Bureau Veritas Construction** - <http://construction.bureauveritas.fr/>

Siège social : Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle 92800 Puteaux

Société par actions simplifiée au capital de 15 800 100,00 euros

R.C.S. de Nanterre 790 182 786

Contrat n° Q-430962